

Saint Paul de Tartas

BULLETIN MUNICIPAL N° 5 – Edition 2025

Villages d'avenir



Retrouvez les vidéos de présentation de la commune sur :
<https://youtu.be/slwEdnoBzFY> et <https://youtu.be/Q9Ec1eYf6s8>

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

Mot du Maire



À l'aube de cette nouvelle année, c'est avec une émotion sincère que je m'adresse à vous pour vous présenter mes vœux les plus chaleureux. Que 2025 vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

L'année écoulée a été riche en défis et en moments forts pour notre commune. En effet, après avoir été touchés par la sécheresse durant près de deux ans, nous avons eu à subir des épisodes cévenols à l'automne 2024 qui nous ont impactés. Pourtant, nous croyons fort en l'avenir de notre commune ; c'est ce qui nous a permis d'être labellisés cette année « Villages d'avenir » par la Préfecture. Nous pensons également qu'il va falloir nous adapter, c'est pourquoi nous sommes heureux de vous offrir un kit d'économie d'eau avec ce bulletin, la commune ayant signé un plan de résilience avec la communauté de communes et l'agence de l'eau. Heureusement, 2024 a aussi été marquée par des instants de joie et de partage. Demi-journées sportives organisées avec la montagne ardéchoise dans le cadre des conventions avec la commune, ateliers créatifs autour de la Dame de Tartas animés par Sylvaine Martel - qui a exposé au Département et en Italie cette année, avec nos enfants - ateliers culinaires animés par les Insatiables à destinations des plus de 60 ans, projection du film Arlempdes à l'école de St Paul, en plein air qui nous a permis de rassembler le temps d'une soirée plus de 350 personnes. N'oublions pas non plus les nombreuses opérations de « bénévolages » ont été réalisées dans les villages. Ces moments de convivialité sont le ciment de notre communauté et nous permettent d'améliorer notre cadre de vie. De plus, pour la première fois depuis 2013 notre démographie repart à la hausse, une bonne nouvelle qui confirme notre attractivité. Je veux aussi féliciter Titouan Monnier et Marina Golenko, pour la magnifique réalisation de leur film Arlempdes, dont une bonne partie a été tournée sur la commune. Ce film historique nous permet de nous réapproprier notre histoire, il permet aussi à la commune de rayonner plus loin. Nous en sommes fiers !! Pour 2025, notre priorité reste le bien-être de tous les habitants. Aux côtés de la Région, nous sommes heureux de vous annoncer la mise en place d'une mutuelle régionale. Rendez-vous le 22 janvier à 14h00 pour une présentation à St Paul. Nous poursuivrons, aussi, nos efforts en matière de transition écologique, avec la rénovation des conduites alimentation en eau potable pour lutter contre les réseaux fuyards et la

rénovation de l'assainissement à St Paul et aux Uffernets mais aussi avec la rénovation énergétique de l'éclairage public dans ces mêmes villages. L'ouverture de la microfolie est prévue durant l'année 2025, ce lieu situé à la salle des Uffernets doit permettre aux habitants de réaliser leurs petits projets : broder un vêtement, imprimer une pièce cassée pour réparer... Cet espace est accessible à tous ; il doit vous permettre de tendre vers l'autonomie. La jeunesse et les seniors resteront au cœur de nos préoccupations, avec la mise en place de nouveaux ateliers créatifs pour les uns et d'ateliers de cuisine pour les autres. Le soutien aux agriculteurs fait également parti de nos priorités, c'est pourquoi la commune a vendu à la CUMA de St Arcons de Barges un terrain communal afin qu'elle puisse y installer un bâtiment pour stocker son matériel et produire de l'énergie avec des panneaux photovoltaïques. Un bel avantage pour les agriculteurs adhérents de la commune qui disposeront du matériel sur place. Au niveau culturel, La Fagette a bénéficié en 2024 de l'installation de « L'imbattable » à côté du terrain de boules réalisé par l'artiste Toto ; en 2025, une nouvelle œuvre sera installée à la Villette, l'artiste Lyonnais Flaye a été retenu pour réaliser un « Toumi ». Vous le voyez, ces projets, nous les réalisons ensemble, dans un esprit de dialogue et de concertation. Car c'est votre participation active qui fait la richesse de notre commune. A toutes les personnes qui s'investissent pour porter plus loin les couleurs de notre commune, à tous ceux qui se mobilisent jour après jour pour aider à la faire fonctionner en lien avec les agents communaux, à tous les collectifs qui se déploient avec une énergie positive dans l'intérêt général, je vous adresse un très grand merci !! C'est ça aussi être Village citoyen !! Avoir des habitants engagés et fiers de faire rayonner leur village par leurs actions.

J'exprime également ma reconnaissance à l'équipe municipale mais aussi aux agents municipaux et aux différents acteurs qui apportent leur soutien tant administratif, logistique que financier aux différents projets communaux : l'État, l'Agence de l'eau, la Région, le Département. En ce début d'année, je forme le vœu que notre commune continue d'être un lieu vivant qui rayonne au-delà de nos limites communales où chacun trouve sa place, peut concrétiser ses projets et peut s'épanouir. Restons confiants en l'avenir. Bonne et heureuse année 2025 à toutes et à tous ! Vous pouvez compter sur le dévouement de notre équipe et de nos agents qui se tiennent à votre service !! Vive St Paul !!

Village Citoyen !!

En juin 22, la commune a reçu le label « Village citoyen ». Nous étions 26 labellisés sur 157 candidats. La citoyenneté est une responsabilité et une compétence des communes. Au quotidien elles œuvrent en faveur de l'éducation, la participation, l'implication et l'engagement des citoyens. La démarche Village/Ville Citoyenne organise les méthodes, les organisations et les actions pour élaborer un projet de territoire lisible en faveur de la participation, l'implication et l'engagement des citoyens. Le label Villages et villes citoyennes est un outil de reconnaissance, de valorisation et d'amélioration des démarches et projets de territoire. Le label « Village citoyen » récompense les communes qui œuvrent en faveur de la participation, de l'éducation et l'engagement des citoyens pour dynamiser la culture et l'action citoyennes. Placé sous le haut patronage de la présidence de la République le label Villages et Villes Citoyen est un outil de reconnaissance, de valorisation et d'amélioration des communes qui mènent des démarches citoyennes. Les 63 critères du label permettent d'apprécier les démarches selon 3 niveaux de distinction.

Les 7 thèmes d'engagement Village/Ville Citoyenne :

Compréhensible : Clarifier les fonctionnements et compétences des territoires et élus,

Transparente : Renforcer la confiance à l'égard des décisions territoriales et des élus,

Collaborative : Construire une culture et une pratique de la participation,

Solidaire : Animer et soutenir les convivialités et solidarités,

Valorisante : Encourager et valoriser les initiatives citoyennes,

Inclusive : Accompagner la capacité de toutes et tous à être acteur,

Engagée : Relever les défis de la ville avec les citoyens.

Les élus de la commune de St Paul de Tartas ont souhaité candidater au label Ville et Village Citoyen car il leur semble nécessaire de mieux impliquer les populations dans les décisions prises à l'échelle municipale. Cela suppose d'expliquer comment fonctionnent les instances, comment se construit l'équation « projet-réalisation » en passant par la projection budgétaire. Cela suppose également d'impliquer et de responsabiliser les uns et les autres au bien public.

Tous citoyens !! Tous responsables !!!



Etat Civil

✓ Naissance

Néant

✓ Mariage

Néant

✓ Défunts de l'année 2024 et transcriptions des décès

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles et aux proches de :

-Mme GIMBERT Jacqueline épouse PRAT	Févr. 2024
-M. TRANAIN Jean, Emile, Edmond	Mai 2024
-Mme GINEYS Augusta épouse SOULIER	Mai 2024
-M. JOUVE Raymond	Juill. 2024
-M. MAZET Laurent	Oct. 2024
-Mme PRAT Yvette	Déc. 2024

Tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile.

Vous serez prévenu en cas d'anomalie. Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ.

Gendarmerie et Police : Composez le 17

Vos services

PERSONNEL COMMUNAL

Grégory Tosanic occupe le poste d'agent technique depuis le 1^{er} septembre 2021.

Mme Le Faucheur Magali, également secrétaire de mairie à Ouïdes, avait pris ses fonctions fin 2023, son contrat s'est terminé le 30 septembre 2024. Depuis le 1^{er} octobre, Audrey Tosanic occupe ce poste.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert au public les mardis & jeudis : 14h – 17h00

39 Route du Monastier – 43420 Saint Paul De Tartas

Tél : 04-71-00-81-44 @ : stpauldetartas@gmail.com

N'hésitez pas à vous connecter sur notre site internet pour l'actualité de la commune

<http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

<https://station.illiwap.com/fr/public/43215>

EGLISE

L'église est ouverte et fermée par Mme Soulier Bernadette qui effectue cette tâche bénévolement chaque jour. Elle est chauffée les jours de messe grâce à l'intervention bénévole de M. Roger Soulier. Merci à eux pour leur dévouement.

TARIF DE LOCATION SALLE COMMUNALE

Salle des fêtes place de l'église	
Résident commune	120 €
Résident extérieur	180 €
Caution	200 €

Réservation en mairie

A Savoir : - A l'occasion des 18 ou 20 ans de nos jeunes, la commune offre la location de la salle.
- Mise à disposition de vaisselle pour les habitants.

SERVICE DE GARDE - SANTE

Médecin : Un seul numéro pour la Haute-Loire : tél. 04.71.04.33.33. En cas de risque vital ou d'urgence médicale : composer le 15

Pharmacies : Secteur de Landos, Pradelles, Costaros, Solignac-sur-Loire, Loudes, Bains.

La garde débute le vendredi à 19 heures pour se terminer le vendredi suivant à 8 heures.

-Pharmacie de Pradelles : Tél. 04.71.00.80.03

-Pharmacie de Landos : Tél. 04.71.08.20.20

-Pharmacie de Costaros : Tél. 04.71.57.16.48

-Pharmacie de Solignac-sur-Loire : Tél. 04.71.03.13.18

-Pharmacie de Loudes : Tél. 04.71.08.60.17

-Pharmacie de Bains : Tél. 04.71.57.51.68

Dentiste : De 9 heures à 12 heures, dimanche et jours fériés, composer le 15

Centre Hospitalier Emile Roux : Tél. 04.71.04.32.10

Centre Hospitalier Sainte-Marie : Tél. 04.71.07.55.55

Clinique Bon Secours : Tél. 08.26.46.43.10

Infirmiers :

-Cabinet Infirmier Soulier-Cubizolle 1 place du foirail 43420 Pradelles : 06.66.63.54.75

-Cabinet Infirmier Peyron Solange le bourg 43340 Landos : 04.71.08.26.65

-Centre de soins le bourg 43490 Costaros : 04.71.57.18.73

Kinésithérapeutes et Ostéopathes :

-Diet Thierry rue basse 43420 Pradelles

-Hocquet Philippe et Emmanuelle Brié La chapelle 43490 Costaros : 04.71.57.18.92

-Diet Thierry Jean-Pierre Le rouchas 43490 Costaros : 04.71.57.19.30

-Thyebault Pierre-Yves place de l'église 43490 Costaros : 06.59.84.19.31

Assistante sociale : consultation sur rendez-vous au local social de Landos le mardi matin :

Mme ALIX Gaëlle : 04.71.07.41.80

Taxis :

Taxis Pradelles : Tél.04.71.00.87.84

Eyraud Landos : Tél.04.71.08.20.01

ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Relais Petite Enfance : service gratuit qui s'adresse aux parents et futurs parents, aux assistantes maternelles agréées gardes d'enfants à domicile ainsi qu'aux enfants de 0 à 6 ans.

N'hésitez pas à contacter l'animatrice responsable du relais au 04.71.57.88.00 ou par mail : rpe@ccpcp.fr

Micro Crèche «Le Devès Enchanté » : 8 rue de la chapelle 43490 Costaros

Tél. 04.71.00.52.81 Mail : microcreche@ccpcp.fr

La micro crèche située à Costaros a ouvert ses portes en décembre 2019, elle se tient à la disposition des parents pour tous renseignements.

Centre de Loisirs : Le centre de loisirs alterne entre Cayres et Landos selon les vacances.

SERVICE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Communauté de Communes Cayres-Pradelles

Le Bourg 43490 Costaros

Tél : 04.71.57.88.00 - Mail : contact@ccpcp.fr

Horaires : Du lundi au vendredi 9h à 12h / 14h à 16h

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

CONSEILLER AU NUMERIQUE

Recruté par la communauté de communes du Pays de Cayres-Pradelles, il aide les personnes pour lesquelles le numérique n'est pas une évidence. Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous, contactez : **Romarc Fourcade au 06.98.26.88.45.**

FRANCE SERVICE

Les antennes France Services de Cayres, Costaros, Landos sont ouvertes à tous, sans rendez-vous, elles permettent aux habitants d'accéder aux principaux organismes de services publics.

Tel. **06.98.26.70.79** ou par courriel :

pays-de-cayres-pradelles@france-services.gouv.fr

Jours	Lieu	Horaires ouverture	
		Matin	Après midi
Lundi	Costaros	8 h – 12 h	
Mardi	Landos	8 h 30 – 12 h 30	
Mercredi	Cayres	8 h 00 – 12 h 30	13 h 00 – 16 h 30
Jeudi	Landos		13 h 15 – 17 h 15
Vendredi	Costaros	8h – 12 h	

SERVICE DE MOBILITE

Un nouveau service de mobilité est en place : **ATCHOUM !!** Contactez vite le **0806110444** pour vous inscrire.

NOUVEAU Une alternative aux déplacements individuels

ATCHOUM la mobilité de proximité

PAYS DE CAYRES PRADELLES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vous avez besoin de vous déplacer ?
Vous souhaitez contribuer à la mobilité de tous ?

La Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles fait appel à Atchoum pour vous proposer **deux modes de déplacement.**

➔ **Le covoiturage**
Le conducteur propose son ou ses trajets, le passager sélectionne celui qui lui convient lors de sa recherche.

➔ **Le déplacement à la demande**
Le passager fait une demande de trajet qui est envoyée à tous les conducteurs susceptibles de la réaliser. Le conducteur qui accepte la demande va chercher le passager puis le raccompagne à son domicile.

Pour le conducteur
Indemnisation calculée selon le type de trajet et la distance parcourue.

Pour le passager
Paiement en ligne par virement bancaire ou par ticket mobilité à la réservation du trajet.

Comment ça marche ?

0 806 110 444
Prix d'un appel local

Avec un N° de téléphone gratuit, pour faire sa demande de déplacement.

atchoum.eu

Et un site internet, pour que les conducteurs déposent leur trajet et les passagers leur demande de déplacement.

Accueil, renseignements et achat de ticket mobilité locale auprès de votre interlocutrice locale :
Pauline BERNARD,
Animatrice France Services

CONTACT
06 98 26 70 79
pauline.bernard@ccpcp.fr

À CAYRES, COSTAROS OU LANDOS

Avec le soutien de la

contact@atchoum.eu atchoum.eu

Une entreprise de l'économie sociale et solidaire

Avec le concours de **malakoff humanis**

No pas jeter sur la voie publique

RCS 831 044 78

HABITAT

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) 2024-2026 des Pays de Cayres Pradelles est lancée ! Ce programme vise à soutenir les propriétaires du territoire dans la rénovation de leurs logements. Pour plus de renseignement vous pouvez contacter **SOLIHA au 04.71.0.914.07.**

De plus, en complément des aides nationales, la Communauté de communes apporte une aide locale à travers l'aide à la rénovation des façades sur les 20 communes du territoire.

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

BIBLIOTHEQUES

Catalogue en ligne : <https://ccpcp.bibli.fr/>

-**Les Amis du Livre le bourg 43340 Landos** : Mardi de 9h à 12h & Samedi de 10h à 12h Tél : 04.71.08.29.41

-**La bibliothèque de Barges** est ouverte : les mercredis de 9h30 à 11h30. Prêt de livres. Coordonnées : 04.71.08.29.70. ou bibbarges@sfr.fr

-**La bibliothèque de Pradelles** est ouverte : les jeudis de 14 heures à 17 heures. Coordonnées : 04.71.00.03.72 / bibliopradelles@gmail.com

-**La bibliothèque de Costaros est ouverte** : les mardis de 16h30 à 17h30 (17h30 à 18h30 en juillet et août) et les samedis de 10 heures à 11 heures. Coordonnées : 04.71.57.16.61.

-**La microbibli des Uffernets : ouverture prochaine les mercredis après-midi de 14h00 à 17h00**

ENVIRONNEMENT ET TRI SELECTIF

Depuis le 1er mai 2023 la collecte des recyclables (hors verre) se fait via des bacs collectifs « jaunes » qui sont installés à proximité des bacs pour la collecte des ordures ménagères. Vous pouvez déposer dans ces bacs tous vos emballages ainsi que vos papiers.

Compostage :

-Poursuite de l'opération concernant la vente de composteurs individuels au tarif préférentiel de 25 euros (réservation auprès de la Communauté de Communes).

-Mise en place de formations gratuites pour apprendre le B.A.-BA du compostage (1h30 de formation) le samedi matin (sur inscription auprès de la Communauté de Communes) : 1 samedi par mois à partir du mois de mars : les samedis 29 mars, 26 avril, 24 mai, 21 juin. En fonction de la fréquentation, d'autres formations pourront être proposées à partir du mois de septembre.

Contactez la Communauté de Communes par mail à contact@ccpcp.fr ou au 04-71-57-88-00.

DECHETTERIE DE LANDOS



DECHETTERIE

Horaires d'ouverture

Jours	Période hivernale (de novembre à mars inclus)	Période estivale (juin-juillet-août-septembre)		Période intermédiaire (avril-mai-octobre)	
Lundi	14h - 17h		14h - 18h		14h - 18h
Mardi		9h - 12h		9h - 12h	
Mercredi	14h - 17h		14h - 18h		14h - 18h
Vendredi	14h - 17h	9h - 12h	14h - 18h		14h - 18h
Samedi	14h - 17h	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	14h - 18h

Déchetterie de Landos
Impasse de la voie verte - 43340 LANDOS
Tel : 04 71 08 29 63
Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés

Pour toute information complémentaire, contactez :
Les Services de la Communauté de Communes
6 Place de l'église - 43490 COSTAROS
Tel : 04 71 57 88 00
Mail : contact@ccpcp.fr

Vie Municipale 24

- ✓ Du théâtre à la salle polyvalente du bourg :
« Turbulences à l'aéroport » - Dimanche 14 janvier 2024



Dimanche 14 janvier, la commune a eu la chance d'accueillir à la salle des fêtes de St Paul, la compagnie de théâtre les Ar'Amis avec sa pièce "Turbulence à l'aéroport". Cette pièce très adaptée au public familial a su trouver son public qui a beaucoup ri durant la présentation. Félicitations aux acteurs ainsi qu'aux équipes techniques pour l'équipement de la salle en projecteur et son.

- ✓ Après-midi ski à la Chavade - le 20 janvier 2024



Samedi 20 janvier, les habitants se sont retrouvés au domaine nordique de la Chavade dans le cadre de la convention entre la commune et le syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise. Sous un beau soleil et accompagné de guides de moyenne montagne, les participants ont pu retrouver les joies de la glisse (ski de fond) et du biathlon. L'après-midi s'est terminé autour d'un bon chocolat chaud et d'un moelleux à la châtaigne mais aussi autour de délicieux gâteaux apportés par les participants, un grand merci à eux et SMA qui nous a accueilli durant toute l'après-midi.

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

- ✓ Ouverture de la microbibli et accueil d'Angelo DETTORI en tant que service civique



Angelo Dettori a été recruté en service civique, il a pris ses fonctions le 15 janvier à la microbibli des Uffernets; il avait pour mission de faire vivre ce lieu et d'accueillir les habitants qui souhaitent s'y rendre pour découvrir des ouvrages, jouer, converser...

Durant la période du service civique réalisé par Angelo, la microbibliothèque a été ouverte tous les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

- ✓ Exposition Sylvaine Martel - Du 15 au 28 février 2024 - Salle des Uffernets



La microbibliothèque vous a proposé de venir découvrir l'exposition de Mme Sylvaine MARTEL, Sylvaine est en résidence à l'ancienne école de St Paul, elle avait à cœur de partager son travail avec les habitants.

Merci à Angélo et à Sylvaine pour cette belle proposition.

✓ Atelier 1 « La dame de Tartas » - 9 mars 2024

Samedi 9 mars à la microbli les Tartasseries, enfants et parents ont pu participer à un atelier sculpture avec l'artiste Sylvaine Martel. En s'inspirant des travaux de Niki de St Phalle, Sylvaine Martel a préparé une structure métallique à recouvrir (travail du jour) avec du papier mâché. Au bout des 3 ateliers prévus, la sculpture "La Dame de Tartas" prendra forme, ce sera une sculpture participative réalisée par les enfants du territoire.



✓ Atelier 2 « La dame de Tartas » - 24 mars 2024

Samedi 23 mars, parents et enfants se sont retrouvés à la microbibli pour l'atelier 2 "La dame de Tartas". En présence de l'artiste Sylvaine Martel, nous nous sommes essayés à la peinture selon la technique de Niki de St Phalle. Les enfants ont peint, lu, joué au foot à l'extérieur, puis peint à nouveau. Passant tour à tour de l'atelier à la microbibli. Que du bonheur de partager ces différentes activités en collectif. Petit à petit "La dame de Tartas" prend forme !!



✓ Remise des labels Village citoyen au sénat en avril 2024



En avril, la commune de St Paul de Tartas, représentée par Bernard Jallat a eu l'honneur de participer à la remise des labels Village citoyen, ce sont entre 2022 et 2023 52 communes qui sont labellisées et reconnues pour leur engagement dans la vie citoyenne.

✓ Exposition La Palissade à la Galerie M. Simon mai 2024

La Galerie Jean-Claude Simon à l'Hôtel du Département accueille l'exposition de sculptures « La Palissade » de Sylvaine Martel, jusqu'au 27 mai. Une reconnaissance pour Sylvaine qui travaille en résidence d'artiste depuis un an à St Paul.



✓ Atelier maquette avec le collectif sans cartel et l'association Barbouille – 29 mars

Samedi 29 mars, à la microbibli, un atelier de découverte de la caméra Lucida ancêtre de la photographie, et mise en place de maquette, était proposé par les bénévoles de l'association intercommunale Barbouille, Charlène et Jean du collectif Sans Cartel, en résidence durant trois mois sur le secteur, en partenariat avec la Communauté de communes des Pays de Cayres-Pradelles pour le projet « Archéologie du futur ». Ce sont 9 enfants du plateau avec leurs parents qui ont pu s'essayer au dessin.



✓ Repas de fête partagé – atelier nutrition – mercredi 24 avril 2024



Mercredi 24 avril, sur proposition de l'association "les Insatiables", 9 participants se sont retrouvés à la salle polyvalente de St Paul pour concocter de délicieuses recettes.

Ces derniers ont pu échanger et partager un bon moment autour d'un repas convivial. Il s'agissait de préparer un repas de fête tout en maîtrisant son budget. Au menu : rillettes de sardines, risotto d'asperge-poulet, tarte aux fraises.



Un grand merci à la diététicienne Emilie Debard pour son énergie, ses astuces, ses recettes originales et savoureuses, ainsi que sa bonne humeur ! L'association les Insatiables adresse également ses plus vifs remerciements à la mairie de Saint Paul de Tartas pour la mise en place et la participation à l'atelier de cuisine suivi d'un repas partagé. **Cette animation a été financé par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Haute-Loire** sans qui cette action n'aurait pas pu avoir lieu.

✓ Atelier 3 « La dame de Tartas » - 27 avril 2024



Samedi 27 avril, après avoir attendu que la structure de la dame de Tartas ait séché, les enfants ont appliqué la peinture sur la statue féminine en reprenant des motifs inspirés par les oeuvres de Niky de St Phalle.

Et voilà notre Dame de Tartas revêtue de couleurs. En fin de séance, les participants ont pu signer le socle de la statue.

C'est une belle oeuvre collective qui viendra enrichir le patrimoine de la commune.



✓ Chantons le mai – Samedi 4 mai 2024

Cette année encore les jeunes de la commune, réunis en comité des fêtes ont chanté le mai !!

Samedi 4 mai, nos jeunes sont passés dans tous les villages pour chanter le mai. Bravo aux participants.

✓ Commémoration du 8 mai 2024 à St Etienne du Vigan

Les habitants des communes de St Etienne du Vigan, de Pradelles et de St Paul de Tartas ont rendu hommage aux victimes des guerres et anciens combattants le samedi 4 mai à St Etienne du Vigan. La seconde guerre mondiale aura duré 5 ans et fait 13 millions de victimes civiles et militaires. Il convient de ne pas oublier ces sacrifices.



✓ Reconstitution convoi militaire - le 9 mai

Dans le cadre des reconstitutions historiques organisées par l'association "Comité 8545" et la commune de Coubon du 9 au 11 mai, la commune de St Paul de Tartas bénéficiera de la visite du convoi militaire du 5^{ème} Régiment de Chasseurs d'Afrique et ceci sur la route historique le jeudi 9 mai vers 10h45.



✓ Concert Michel Garnier – 18 mai 24



Samedi 18 mai 2024, l'association Magdala s'est produite à l'église de St Paul. Michel garnier accompagné de Pacoune et de 8 choristes ont interprété le mystère de la colombe.

✓ Atelier bocaux locaux – 23 mai 2024



Jeudi 23 mai, 14h à 16h un atelier "bocaux locaux" se tenait à la salle polyvalente du bourg. Cet atelier a permis notamment d'aborder la technique de la lactofermentation ainsi que les différents avantages pour le microbiote. Animé par une nutritionniste et organisé par l'association "Les Insatiables". Cette association agit pour permettre à chacun d'avoir une alimentation saine, durable et adaptée. Cet atelier a été financé par la Conférence des Financeurs de la Haute-Loire.

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

✓ Journée citoyenneté et fraternité le 25 mai 2024 – VTT assistance électrique



Samedi 25 mai dernier, lors de la journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité, les habitants de la commune étaient invités à se retrouver en toute convivialité et fraternité autour d'une balade VTT à la station de la croix de Bauzon. Cette balade a été organisée par la commune avec le syndicat mixte de la montagne ardéchoise dans le cadre de la convention avec le SMA.

Une belle occasion de découvrir de magnifiques paysages, de se remettre gentiment au sport, de découvrir le réveil de la nature à plus de 1500m d'altitude et d'échanger en toute convivialité. Félicitations à la joyeuse équipe pour sa bonne humeur et merci à Thierry pour ses conseils techniques et ses interventions pour nous décrire le site.

✓ Fêtes des mères : dimanche 26 mai 2024



La commune de St Paul de Tartas a eu l'honneur de recevoir les communiantes de la paroisse et leur famille.

A l'issue, la commune a offert un apéritif à la population, l'occasion aussi de remettre à chaque maman une plante afin d'inciter au fleurissement de la commune.

✓ **Atelier hôtel à insectes : samedi 1er juin 2024**

Samedi 1er juin, les enfants de la commune ont pu partir à la découverte des insectes puis passer à la confection d'abris à insectes. Animé par les Pieds à Terre, une première partie de l'atelier consistait à repérer des insectes à l'extérieur puis à les découvrir en salle et enfin à concevoir des abris pour leur permettre de se développer.

Les enfants ont pu fabriquer des balles à graines en argile, des abris à pince-oreilles et à coccinelles qui ont été déposés dans les villages. Merci à tous pour votre participation active.



✓ **Fête votive par les associations : les 5, 6 et 7 juillet**

-Vendredi 5 juillet : **soirée paella Asso du son**

-Samedi 6 juillet :

>**Concours de pêche le 6 juillet par l'AAPPMA**

>**Randonnée de la vogue par Tourisme en Pays Cayres-Pradelles**



>**Concours de pétanque de St Paul en fête**

>**Bal de St Paul en fête**

-Dimanche 7 juillet matin :

>**Messe**

>**Vente de pain cuit au feu de bois par ASDV**

>**Le concours de pétanque Café Graille**

>**Retraite aux flambeaux, feux d'artifices et manèges par la commune de St Paul de Tartas**



Les festivités se sont clôturées par les manèges, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice, tiré du plan d'eau de Saint Paul.



✓ Arrivée de la pieuvre nommée « l'imbattable » à La Fagette



Mercredi 17 juillet, en présence de l'artiste Toto, les habitants de La Fagette ont accueilli, "l'imbattable", Une pieuvre redoutable, installée sur un tabouret et prête à en découdre avec les joueurs de boules.

Après un temps de concertation afin de trouver le lieu exact d'implantation de la sculpture, Toto a installé l'oeuvre, puis nous avons partagé un verre de l'amitié.

Durant l'été, "L'imbattable" s'est acclimaté à l'altitude et est resté au chaud, sagement gardée par les habitants de La Fagette le temps de réaliser un socle en béton pour y installer la sculpture et déployer ses tentacules à proximité du boulodrome.

✓ Exposition Sylvaine Martel à Lucca en Italie

Du 29 juin au 29 septembre, Sylvaine Martel, artiste en résidence à l'ancienne école du bourg expose à Lucca en Italie. Une belle reconnaissance pour son travail !! Bravo !!



✓ Concert à l'église groupe Elanova le 1er août



Spectacle Son et Lumière gratuit réalisé l'association Elanova. Ce spectacle qui a rassemblé une cinquantaine de participants pour écouter les chants polyphoniques du monde.

✓ Amicale du Mont Tartas, soirée couvige le 27 juillet et exposition du 22 au 4 août

L'amicale du Mont Tartas a proposé une soirée couvige samedi 27 juillet qui a permis de rassembler les amis du patois.



De plus du 22 juillet au 4 août, l'association les amis du Mont Tartas ont organisé une exposition à la salle polyvalente du bourg pour présenter la vie autour du mont Tartas au XXe siècle.

✓ Samedi 4 août : saucisses-lentilles

Les amis des Uffernets ont ressorti les barnums, les tables et bancs pour le plus grand plaisir des personnes qui se retrouvaient le soir pour partager les traditionnelles saucisses-lentilles. Merci aux bénévoles qui ont mis tout en œuvre pour que la fête soit réussie.

✓ 100 ans pour Mme SOULIER Odette !!



En ce mois de juillet 2024, Mme Odette SOULIER vient d'avoir 100 ans !!

Originaire de la Villette, Odette a épousé Hilaire, qui fut maire de la commune durant 30 ans, et a longtemps vécu au bourg. Elle vit aujourd'hui à la maison de retraite de Solignac sur Loire.

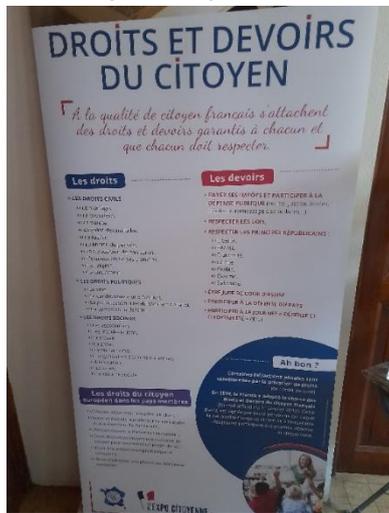
La commune, représentée par Nicole Enjolras, Bernard Jallat, Laetitia Valette et Mme le Maire a eu le plaisir de lui souhaiter un bel et heureux anniversaire et de lui remettre une orchidée ainsi qu'un plaid personnalisé. Joyeux anniversaire !!

✓ **Ramène ta pâte dimanche 11 août 2024 sur la place du bourg**

Dimanche 11 août, après une semaine de mise en chauffe et dans l'esprit « Village citoyen », une quarantaine d'habitants, se sont retrouvés en fin de journée autour du « Ramène ta pâte ». Chacun ayant préparé une tarte, une pizza, un pain, les mets ont été cuits au feu de bois par les bénévoles en charge du four. La soirée s'est prolongée autour d'un repas partagé dans la joie et la bonne humeur. Un salut particulier aux habitants de La Villette, des Uffernets qui se sont déplacés jusqu'à St Paul. Merci à tous pour ce moment de convivialité.



✓ **« Expo citoyenne » en mairie**



En tant que commune labellisée "Village citoyen", la commune de St Paul de Tartas s'est engagée à développer la culture citoyenne ; de plus afin de mieux comprendre le concept de "Village citoyen", vous pouvez venir découvrir

l'exposition citoyenne en mairie les mardis et jeudis de 14h à 17h. « L'expo citoyenne » aborde des notions, des valeurs et des principes centraux au concept de citoyenneté. Cette exposition, composée de 10 panneaux, dispose d'un fond pédagogique adapté aux écoles pour s'assurer de sa bonne compréhension et de son adaptation à l'éducation morale et civique. Une exposition qui va d'ailleurs s'exporter à Blavozy en 2025.

✓ **Projection du film Arlempdes le 31 août 2024 dans la cour de l'école**



La commune de Saint-Paul de Tartas a proposé pour la troisième année consécutive, après "Vie de Village" en 2022 et le spectacle lumineux retraçant l'histoire de la commune sur la façade de l'église en 2023, son rendez-vous estival en plein air. Cette année il s'agissait de la projection du film Arlempdes dont un des réalisateurs est issu de la commune et surtout dont la majorité des scènes ont été tournées sur le territoire de St Paul de Tartas au mois d'octobre dernier. Comme le rappelait Marie-Laure Mugnier, le Maire dans son mot d'accueil, la projection à St Paul n'est pas le fruit du hasard. La municipalité, qui durant l'année 2023 a apporté son soutien à la production du film ARLEMPDES, accueillait ce 31 août la deuxième avant-première de ce long métrage créé par Titouan Monnier (originaire du Chaussadis) et Marina Golenko dans la cour de l'ancienne école de St Paul qui est aujourd'hui un lieu permanent de résidences artistiques (Sylvaine Martel, plasticienne). Sous un ciel étoilé et une température étonnamment douce, les 350 spectateurs présents ont pu profiter confortablement de cette projection en plein-air, grâce aux moyens techniques et humains de l'association Cinévasion et de la commune de St Paul de Tartas. Comme le rappelaient Titouan Monnier et Marina Golenko avant la projection, "quelle émotion de pouvoir projeter dans ces lieux le film dans lequel je joue l'acteur, ici, où je jouais enfant, quel plaisir de pouvoir partager avec vous ce film". Cette soirée fut une belle réussite qui confirme l'intérêt de la commune pour les projets artistiques d'envergure qui ont la particularité de rassembler des publics aussi nombreux que diversifiés.

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

- ✓ La randonnée à vélo assistance électrique organisée par la commune et la Montagne Ardéchoise le 30 septembre a été annulée en raison des conditions météo
- ✓ 100 ans de Mme Marion Marie



Ce dimanche 6 Octobre 2024, la commune de St Paul de Tartas, représentée par Marie-Laure MUGNIER maire et de Nicole ENJOLRAS 2ème adjointe, était heureuse de pouvoir souhaiter un joyeux anniversaire à Mme Marion, le jour-même de ses 100 ans. Mme MARION est née à Jagonzac commune de St Haon le 6 octobre 1924. Elle a épousé Baptiste MARION le 22 juin 1946. Ils s'installeront à Fourmagne commune de St Paul de Tartas pour y exercer le métier d'agriculteur et élever leurs 7 enfants. Elle aura le malheur de perdre son mari en 1999. C'est en 2005, que Mme Marion décide de quitter son village pour intégrer l'EHPAD St Christophe de Pradelles où elle y vit actuellement. C'est entourée d'une partie de sa famille que Mme Marion a soufflé ses bougies. La municipalité lui a offert une orchidée ainsi qu'un trophée personnalisé réalisé à St Paul de Tartas. Nous lui souhaitons la santé et de passer encore de bons moments parmi nous.

- ✓ Cycle d'ateliers nutrition – 11, 18 octobre et 15 novembre 2024

Un nouveau cycle d'ateliers nutrition s'est tenu le 11 octobre, le 18 octobre et le 15 novembre. Organisé par l'association "les Insatiables" et Emilie Debard, diététicienne, une douzaine de participants se sont retrouvés à la salle polyvalente de St Paul pour apprendre à réaliser un apéritif sain et créatif et des cocktails sans alcool notamment.



Cette animation est financée par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Haute-Loire sans qui cette action n'aurait pas pu avoir lieu.

- ✓ Commémoration du 11 novembre

Les anciens combattants, la population et les élus des communes de Pradelles, St Etienne du Vigan et St Paul de Tartas se sont réunis le samedi 9 novembre à 17h00 à Pradelles en présence de la gendarmerie et des pompiers de Pradelles, pour commémorer la mémoire des combattants et les victimes de la guerre.

- ✓ Vernissage Sylvaine Martel le 29 novembre

Vendredi 29 novembre, rassemblés autour du travail de Sylvaine Martel nous avons partagé un moment de convivialité à l'ancienne école de St Paul de Tartas réhabilitée en atelier d'artistes. Une belle soirée qui nous a permis de découvrir la collection réalisée autour de la "Palissade" et de découvrir la nouvelle série de Sylvaine sur le thème du chat.



✓ Atelier floral : couronne de Noël le 30 novembre

Comme chaque année depuis maintenant 4 ans, les habitants se sont retrouvés à la salle polyvalente du bourg pour le traditionnel atelier de Noël samedi 30 novembre après-midi. Cette année la joyeuse bande s'est improvisée fleuriste. Chacun a pu réaliser la couronne de son choix et à son goût avec l'aide et les conseils de Stéphanie, fleuriste à Cayres qui avait tout préparé pour que nous puissions tous préparer une belle couronne de l'aveut. Les enfants ont fait équipe avec un adulte qui les a aidé à enrober les supports, puis chacun a pu décorer sa couronne. Le résultat est sensationnel !! Vous pouvez observer, en partie, le résultat sur la porte de l'église et sur la porte de la mairie.



✓ Décorations de Noël 2024

Comme l'année dernière, un message illiwap a été envoyé pour vous permettre de réserver un sapin. Ce procédé nous a permis de couper le juste nombre de sapins correspondant aux personnes intéressées. Un arbre a été décoré aux Uffernets par les habitants ainsi qu'au bourg : devant la mairie, et devant le monument aux morts.

Merci aux bénévoles pour leur investissement ! Cela permet à tous de rentrer dans le temps et la magie de Noël.

✓ Repas des aînés le dimanche 8 décembre



Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé à « la table tout simplement » à Coucouron ce dimanche 8 Décembre dans un décor chaleureux et festif, l'occasion pour chacun de se retrouver autour d'un succulent menu. Madame le Maire, dans son mot d'accueil a tenu à remercier les personnes présentes, à évoquer les récents événements, à remercier les membres de la commission sociale pour le travail effectué tout au long de l'année en la faveur de nos aînés et à évoquer l'ouverture début 2025 de la microfolie aux Uffernets. Nicole ENJOLRAS, déléguée aux affaires sociales a ensuite pris la parole en ayant une pensée pour les personnes qui nous avaient quitté cette année, celles qui connaissaient des ennuis de santé et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, sans oublier les personnes qui vivent en EHPAD auxquelles une visite leur sera rendue avant les fêtes de Noël. Elle a également rappelé les ateliers cuisine qui se sont déroulés cette année et qui seront reconduits pour 2025. Cette année fut marquée par la mise à l'honneur de nos deux centenaires.

Les personnes n'ayant pas pu être présente au repas se verront remettre un colis.

Travaux dans la commune

- ✓ Entretien du patrimoine communal : peinture des communs bâtiments de la cure par l'agent municipal



La cage d'escalier du bâtiment communal dit « la cure » a été repeint cet hiver par l'agent municipal. Ce coup de frais a été donné juste avant de relouer l'appartement du 1^{er} étage. Merci à notre agent pour ce travail hivernal qui permet à nos bâtiments de rester en bon état.

- ✓ Entretien du mobilier urbain : ponçage et peinture des bancs par l'agent municipal

En février, l'agent municipal a poncé les bancs publics et les a repeints avant qu'ils ne reprennent leur place habituelle.

- ✓ Entretien des espaces publics : pose d'un drain et aménagement du terrain par l'agent municipal

En février le temps clément a permis à l'agent communal de tirer un drain derrière le mur de la vicairie repris en 2023 puis d'égaliser la terre sur ce terrain après avoir retiré les nombreux déchets trouvés dans les remblais. Le but est que ce lieu retrouve sa destination à l'usage du public.



- ✓ Opération Départementale sur la commune : Mise en sécurité du pont de la Villette par le Département 43 en mars 2024



Le département de la Haute-Loire vient de procéder à la mise en sécurité du pont de la Villette sur la D505. Ces travaux correspondaient à une demande des habitants de la Villette afin de mettre en sécurité les usagers vis-à-vis du ruisseau de la Villette.

Merci au département pour cette réalisation et aux agents départementaux pour la mise en œuvre.

- ✓ Aménagement des villages : installation des caches conteneurs en avril 2024



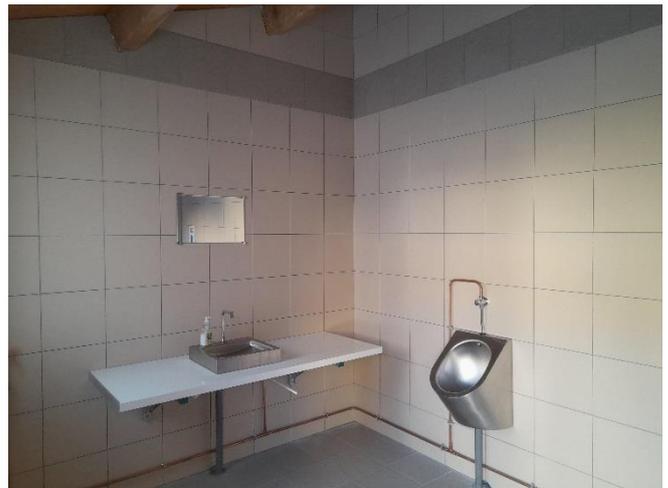
Suite à l'évolution des consignes de tri applicables au territoire, le nombre de points de collecte a été réajusté. L'entreprise métal burlant a qui les cache conteneur ont été commandés a terminé la pose sur toutes les plateformes de la commune en avril. Comme nous nous y étions engagé ce sont ainsi 19 plateformes qui ont été équipées pour cacher les poubelles ordures ménagères et de tri. Les barrières ont été thermo laquées en gris anthracite afin d'être assorties aux nouveaux éclairages publics de la commune et de préserver au maximum ces aménagements de l'outrage du temps. Ces équipements fonctionnels devraient permettre aux conteneurs de rester en place et d'éviter les chutes liées au vent.



Plusieurs objectifs à ces aménagements :

- **PRATIQUE** : pour stabiliser les bacs en particulier lors de période de vent, qui se déplaçaient et se renversaient ;
- **ADAPTE** : pour rendre la collecte plus facile pour les agents ;
- **ESTHETIQUE** : pour masquer visuellement les bacs avec des encadrements métalliques et les regrouper.

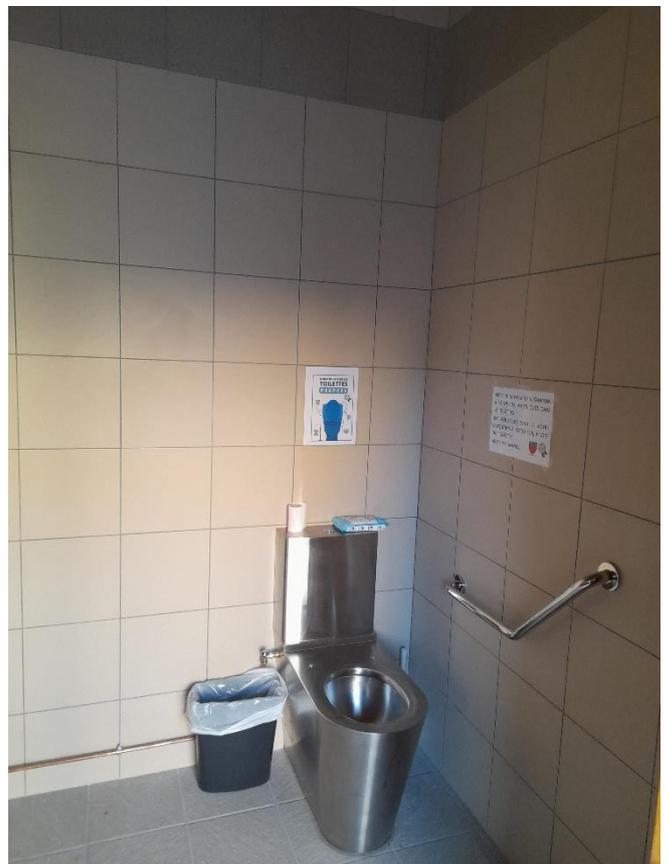
Pour rappel, le territoire de Cayres Pradelles est l'un dernier à appliquer une REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) et non une TEOM (Taxe pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères) qui elle serait appliquée avec votre taxe foncier bâti. Ainsi c'est le choix d'une facturation au plus juste et maîtrisée qui a été fait et maintenu.



Autrement dit plus vous trie, moins le service sera couteux pour la collectivité et plus le montant de votre facture sera maîtrisé !

✓ **Aménagement des villages et entretien du bâti communal : rénovation de toilettes publiques**

L'aménagement des toilettes publiques s'est terminé au printemps avec la pose des éléments, la reprise des joints et la réalisation par les bénévoles du bourg de la fenêtre et de la porte d'entrée. Cet équipement renouvelé permet de mieux accueillir les personnes de passage sur notre commune.



- ✓ Opération Bénévillage – Village citoyen : Entretien des chemins ruraux par les exploitants des Uffernets et la commune



Sous l'impulsion et la coordination des agriculteurs des Uffernets, plusieurs chemins ont été repris avec le concours des agriculteurs qui ont utilisé leur matériel (tracteurs et remorques) et de la commune qui a délégué l'agent, le matériel municipal et mis les matériaux à disposition. Bravo pour la solidarité déployée via cette opération qui s'inscrit dans l'intérêt général.

- ✓ Opération Départementale sur la commune : rénovation de la RD 500

Début juillet, un important chantier routier a été mené par le Département de la Haute-Loire dans la commune. Il s'agissait de reprendre la couche de roulement de la RD500 sur une portion de 2,4 kilomètres entre le bourg et le croisement de la RN102.



L'entreprise Chambon de Paulhaguet a réalisé ces travaux avec la pose d'un nouvel enrobé à froid. Les agents du centre opérationnel routier de Landos ont également été mobilisés.

Jeudi soir, le chantier était terminé et la RD500 totalement ouverte à la circulation. Sur cette opération, le Département a investi 115 000 euros et contribue ainsi à maintenir un réseau routier de qualité pour desservir nos communes et sécuriser la mobilité des usagers.

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>



Lors de la réalisation de ce chantier, Rémi Barbe, conseiller départemental et Mme le Maire se sont rendus sur le chantier pour apprécier l'avancée des travaux, mais aussi échanger avec les agents du Département et le dirigeant de la S.A. Chambon. Merci au Département de la Haute-Loire pour cet investissement indispensable pour garantir la mobilité de nos habitants.

- ✓ Opération Bénévillage – Village citoyen : Débardage des arbres tombés en forêt de Montchamp par les bénévoles et l'agent communal



Les membres de la commission des bois aidés par l'agent municipal ont débardé les arbres tombés en forêt de Montchamp.

Ces arbres ont été sciés en fin d'année afin de pouvoir utiliser les planches et solives dans le cadre des travaux communaux notamment pour la rénovation de la charpente du four.

- ✓ Opération de Bénévillage – Village citoyen : une nouvelle bibliothèque au bourg « L'envie de Lire 24h/24 – 7j/7 gérée par les bénévoles de la commune



Ouverture à St Paul de Tartas de :

« L'envie de lire 24h/24 – 7j/7 »

Nouveau concept entre boîte à livres et bibliothèque, plus de 1000 livres à votre disposition. Le local se situe au bourg, au 23 Route du Monastier – 43420 St Paul de Tartas, à côté de la mairie. Accès libre et gratuit après inscription auprès de la mairie.

Merci aux bénévoles qui ont participé au classement des livres !!

- ✓ Opération Bénévillage – Village citoyen : Entretien du périmètre de protection des sources de St Paul par les bénévoles et l'agent municipal

En août, une opération de bénévolage s'est tenue avec les bénévoles du bourg et l'agent municipal.

Ensemble, ils ont démarré le nettoyage du périmètre de protection des sources de St Paul. Les arbres ont été abattus, les branches ont été broyées afin de faciliter l'entretien du périmètre et éviter que les animaux s'installent dans cette zone. Il s'agit ainsi de préserver et de maintenir une ressource en eau potable de qualité. Cet important chantier a été possible grâce à l'aide des bénévoles qui ont aidé l'agent municipal dans cette opération.



Merci aux bénévoles et à l'agent municipal pour leur dévouement et leur compétence pour abattre les arbres.



Les troncs ont été mis en bord de bois, répartis en lots, et vendus 50€/lot de 2 stères. Cette proposition s'est adressée à l'ensemble des habitants de la commune.

✓ **Opération Bénévillage : Chantier participatif des habitants de la Villette du 5 au 15 août 2024**



Du 5 au 15 août, les habitants de la Villette ont mené une opération de bénévolage à la Villette. Après concertation et mise en perspective des moyens et des ressources, les habitants de la Villette, comme l'ont fait les habitants de la Fagette en 2023, ont créé un bouldrome dans le prolongement de la plateforme OM dans le centre du village de la Villette.

Après avoir repris le terrain, établi un soutènement, les bénévoles ont compacté le sol, la grave et le sable. Ils ont également nettoyé le village ; ainsi, ce sont plus de 3 remorques de déchets qui sont parties à la déchetterie pour supprimer vieille cabane écroulée et déchets dans les espaces communs. La commune est fière de ses habitants et de leur engagement pour disposer d'espaces communs agréables !! BRAVO !!

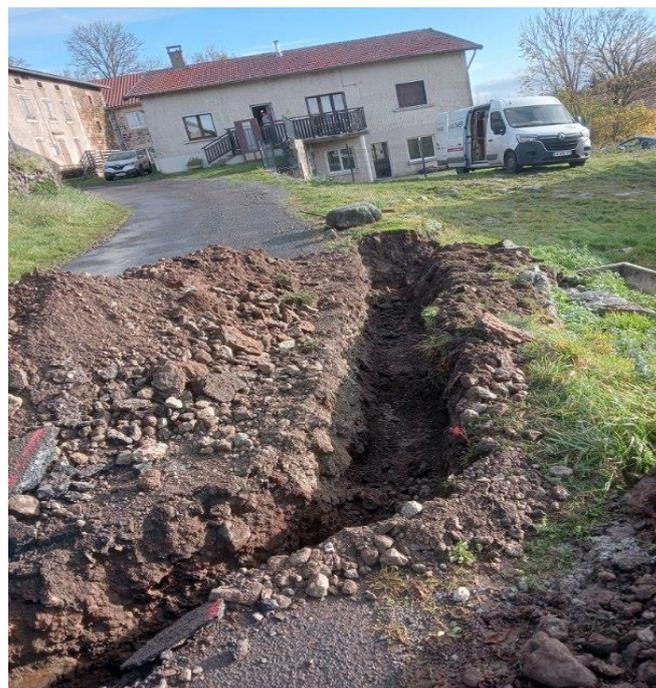
✓ **Utilisation et optimisation de nos ressources : des planches issues de nos forêts**

Durant l'année les bénévoles de la commune avec l'agent municipal ont débardé des grumes dans les bois de la section de St Paul afin d'éviter qu'ils ne pourrissent. Les planches vendues dans le commerce sont de plus en plus onéreuses, il a donc été décidé de faire scier des planches, des liteaux mais aussi des lambourdes pour rénover la toiture du four de St Paul.

Une opération qui permet de valoriser au maximum nos ressources et de retrouver du bon sens : les bois issus de nos forêts sur nos toits !!



✓ **Aménagement dans les villages : reprise du réseau de fontaine à la Villette**



Le réseau de fontaine de La Villette est alimenté par une source située en dessous de la Farette. Ce réseau présentait des signes de faiblesse depuis maintenant plusieurs mois, il est fuyard. Après avoir obtenu l'accord du propriétaire privé de passer la conduite en terre dans sa parcelle, il a été décidé de tirer une nouvelle canalisation afin d'alimenter en eau les bacs se situant au centre du village de la Villette. Merci aux propriétaires d'avoir accepté l'enfouissement de la conduite dans leur propriété. Cela permet à tous de bénéficier d'une fontaine qui fonctionne et qui n'est pas prise sur le réseau d'eau communal. L'agent municipal a donc creusé une nouvelle tranchée pour enfouir ce nouveau réseau d'alimentation durant le mois d'octobre 2024.



✓ Entretien des voiries : reprise des fossés

Suite aux intempéries, l'agent municipal a commencé une première série d'entretien des fossés, ici à la sortie des Uffernets en allant à la Vaysse. Il s'agit ainsi de canaliser les eaux afin d'éviter la dégradation des voiries.



✓ Entretien des voiries : rénovation de la route du couderc du lac à Fourmagne



Avant l'épisode neigeux, l'entreprise Broc, qui a été retenue pour réaliser le marché de voiries lancé par la municipalité en 2024, a réalisé la rénovation de la route allant du couderc du lac (au bourg) à Fourmagne, soit plus de 1 km50. Ce premier chantier qui a duré 2 jours a été permis grâce à la douceur du climat. Il permet de relier les deux villages et petit à petit, de reprendre l'entretien du réseau des voiries communales. Suite aux travaux de rénovation des réseaux d'eau et à l'enfouissement des réseaux secs dans les villages de La Villette, Fourmagne, Chaussadis et La Fagette et dès que les températures le permettront, les travaux de reprise des voiries communales de ces villages reprendront.

✓ Investissement sur le territoire – déboulement HTA entre Landos et Langogne

Enedis, gestionnaire du réseau de distribution publique d'électricité, réalise des travaux sur les communes de Langogne, Pradelles, St Etienne du Vigan, St Paul de Tartas, Rauret et Landos. Une nouvelle ligne HTA de 14 km, allant de Langogne à Rauret, est posée en souterrain.



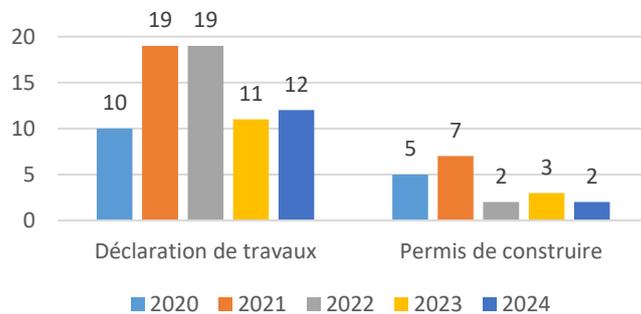
Mardi 17 décembre, réunis en réunion de chantier, nous avons pu faire un point sur l'avancement des travaux de dédoublement de la HTA entre Landos et Langogne avec les élus et les techniciens. Les travaux sont terminés sur Landos. Ils reprendront à la rentrée de janvier, à La Fagette sur le chemin de Stevenson en direction de Pradelles.



Rappelons que les travaux ont pour objectif de renforcer le réseau et d'améliorer la qualité de fourniture sur le Territoire. L'investissement s'élève à près d'un million d'euros.



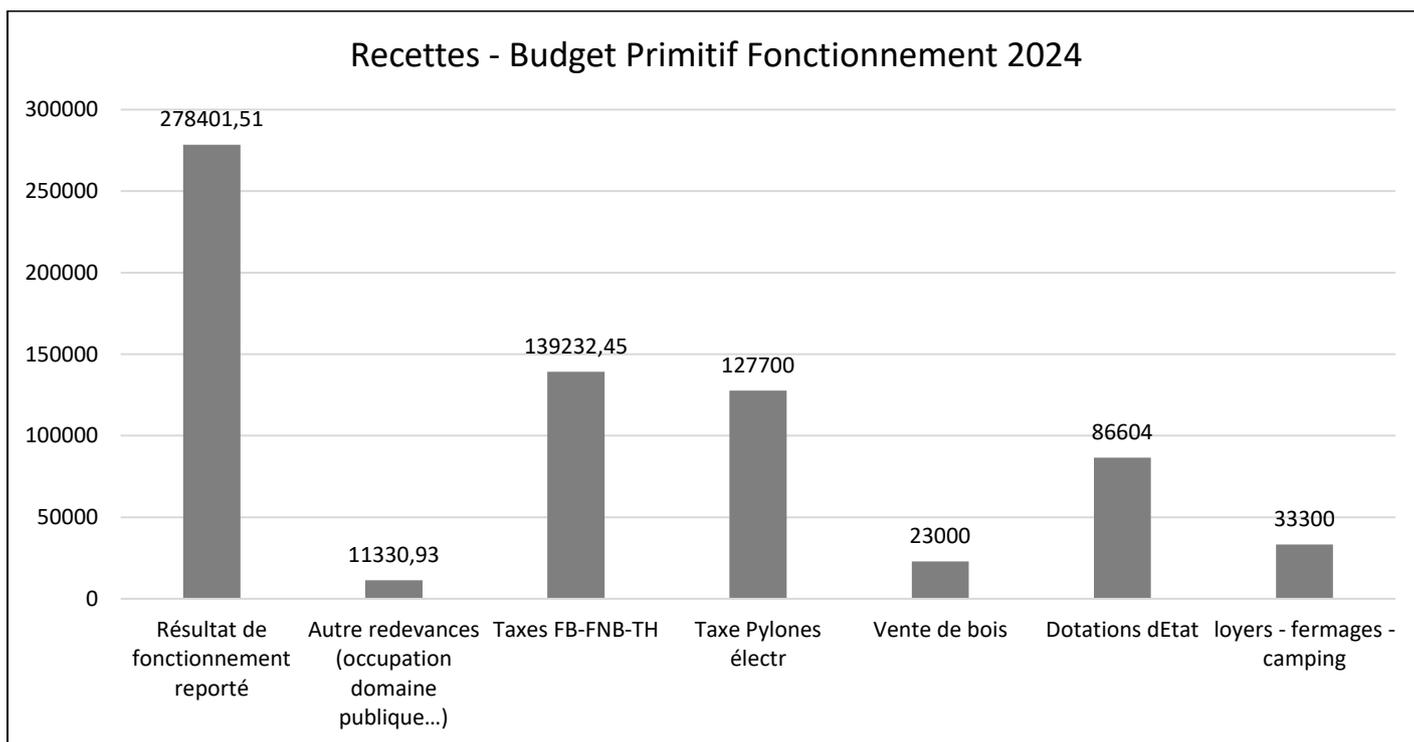
Evolution des demandes d'urbanisme entre 2020 et 2024



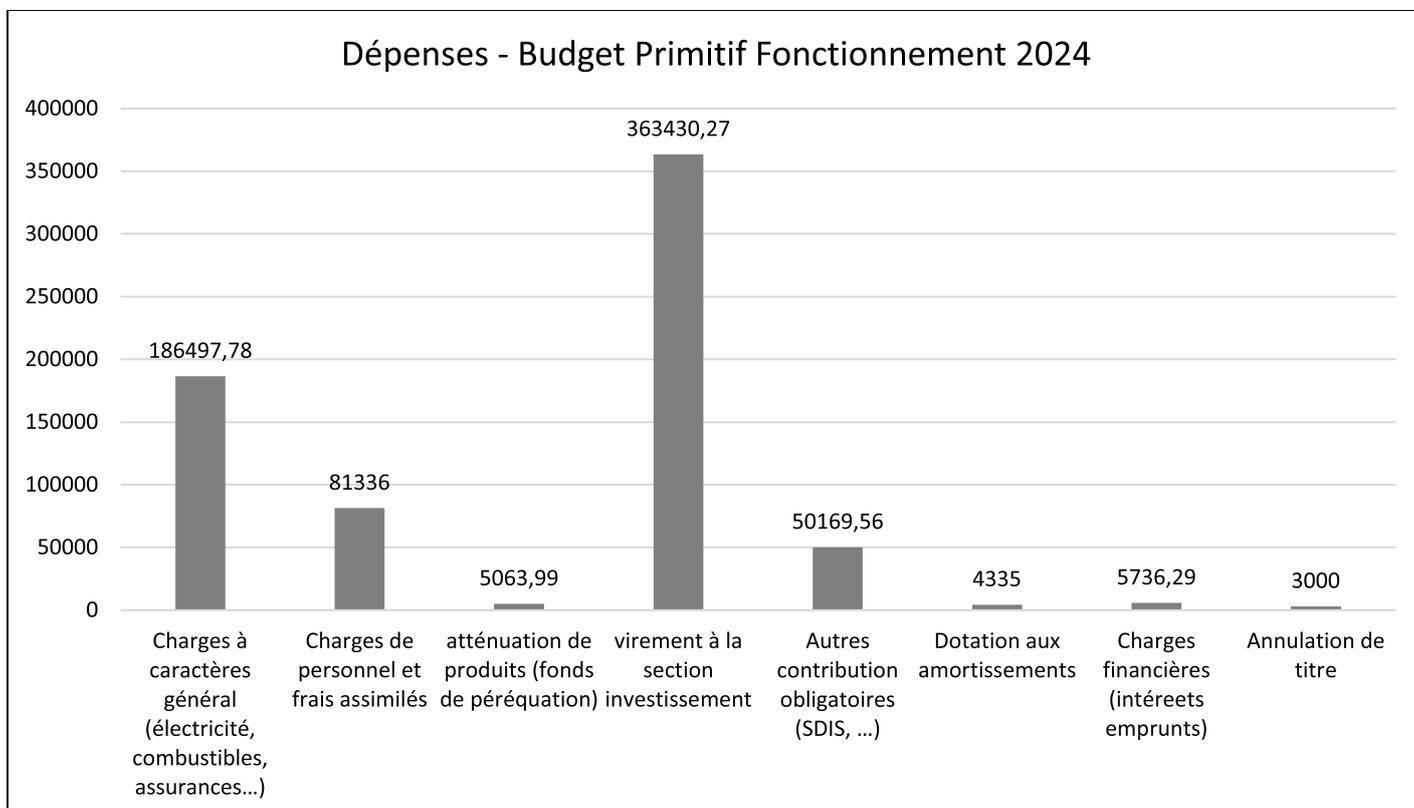
Pour mémoire, les déclarations d'urbanisme sont obligatoires selon les cas elles doivent faire l'objet :

- D'une déclaration de travaux pour les constructions d'une surface située entre 5 et 20m², le changement d'aspect extérieur d'un bâtiment (changement de menuiseries, installations de volets roulants, changement ou réfection de toiture, de façade...) ou tout changement de destination d'une surface taxable en surface habitable dite de plancher comprise entre 5 et 20m² (création d'une chambre dans un garage par exemple).
- D'un permis de construire dès lors que les travaux portent sur la création d'une surface supérieure à 20m² ou le changement de destination d'une surface supérieure à 20m² (rénovation d'une grange en habitation par exemple).

Une révision du Plan Local d'Urbanisme devrait intervenir en 2025.

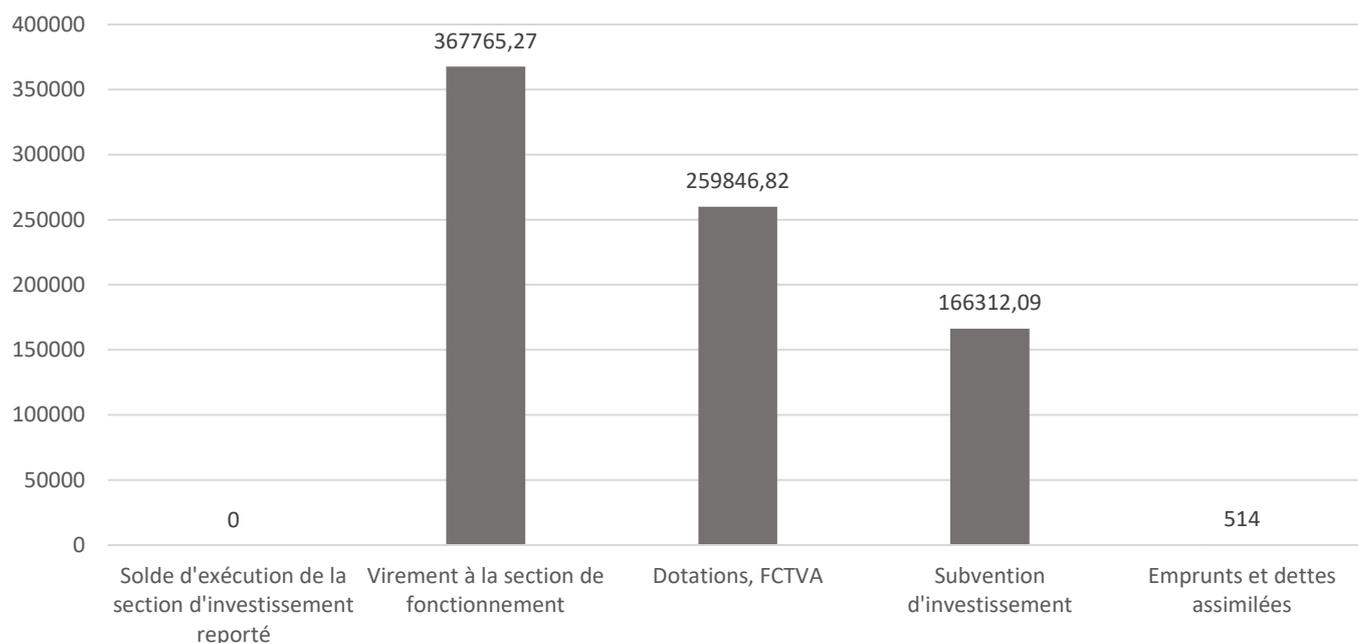


Au budget primitif 2024, le total des recettes de fonctionnement s'élève à 699 568,89€ en 2024. Ce produit est lié au résultat de fonctionnement reporté des années précédentes pour 278 401,51€, à 139 232,45€ de produits liés aux Taxes Foncières Bâti, non Bâti et Taxe Habitation, à 127 700€ de Taxes sur les Pylônes électriques, à 119 904€ de dotations d'Etat puis aux revenus liés au patrimoine de la commune (location, camping, vente de bois...).



Le total des dépenses de fonctionnement au BP 2023 représente un total de 699 568,89€ dont 363 430,27€ qui correspondent principalement au virement à la section investissement, 186 497,78€ de charge à caractère général, 81 336€ de charges de personnel et 50169,56€ de contributions obligatoires.

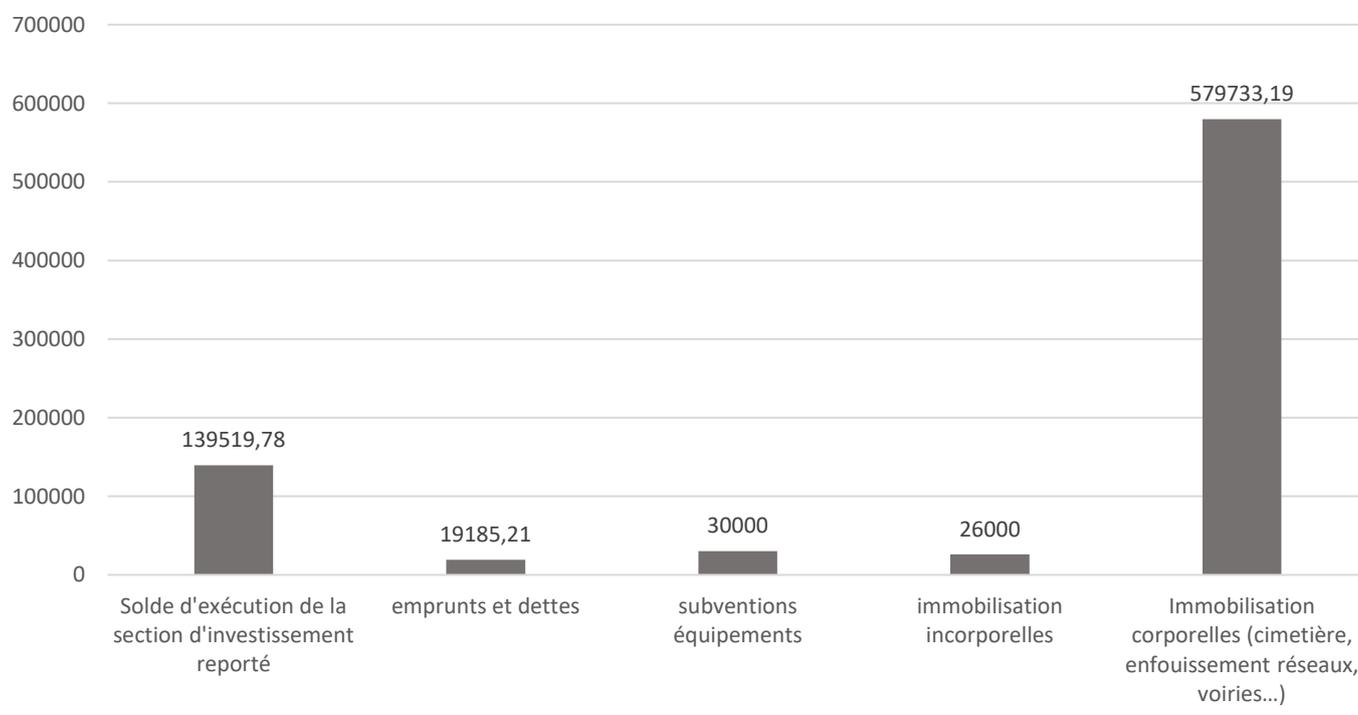
Recettes - Budget Primitif investissement 2024



Au budget primitif 2024, le total des recettes en investissement est de 794 438€18.

Ce montant comprend 367765,27€ de virement à la section de fonctionnement, il se compose aussi de 259846,82 € de récupération de TVA et de dotations diverses. Il comprend aussi 166312€09 de subventions de l'Etat, de l'Europe et de 514€ pour les emprunts.

Dépenses - Budget Primitif Investissement 2024



Le total des dépenses en investissement au budget primitif 2024 représente 794 438,18€.

Ce montant comprend 579 733,19€ pour les immobilisations corporelles, à 26000€ pour les immobilisations incorporelles, à 30 000€ pour les subventions versées, à 19 185,78€ pour les emprunts et dettes assimilées et à 139 519,78€ de solde d'exécution de la sections d'investissement.

ZOOM orchidées sauvages

«Orchidée», un mot qui fait penser aux espèces d'origine tropicale (Phalaenopsis le plus souvent) qui se trouvent dans les jardinerias et les fleuristes à des prix maintenant très abordables. Mais les orchidées ne se rencontrent pas uniquement sous les climats chauds et humides et la France en compte environ 175 espèces, beaucoup sont protégées.

Membre de la Société Française d'Orchidophilie - Auvergne (SFO-A), je participe activement à la réalisation d'une cartographie des Orchidées de Haute-Loire... ce qui m'a amenée à parcourir la commune de Saint-Paul-de-Tartas à la recherche de ces plantes bien particulières. J'ai dénombré jusqu'à ce jour 8 espèces.



L'Orchis bouffon, l'Orchis mâle et l'Orchis sureau sont les premiers à montrer leur nez en mai, émaillant les prés de jaune, de pourpre, de rouge, de rose. Puis très rapidement leur succèdent l'Orchis de mai et l'Orchis tacheté. On les rencontre notamment dans le secteur des Uffernets. Juillet verra s'épanouir les discrètes Néottie nid-d'oiseau et Listère à feuilles ovales et surtout la star de la commune : l'Epipactis des marais. Anciennement signalée dans plusieurs secteurs du département, cette orchidée n'a été retrouvée actuellement qu'à l'étang de pêche de Saint-Paul-de-Tartas où la municipalité va tout mettre en œuvre pour protéger ce joyau de notre flore française. Elle y cohabite avec la Listère à feuille ovale et l'Orchis de mai. L'Orchis grenouille n'a pas encore été retrouvé dans la commune. La Goodyère rampante, qui vit sous les pins ou les épicéas, est à rechercher.

Si l'Orchis bouffon facilement reconnaissable à son casque rayé de vert est indifférent à la nature du sol (basique, acide, sec à détrempé), il n'en est pas de même pour toutes les espèces. L'orchis de mai et l'Epipactis des marais ne se complaisent que dans les milieux humides à détrempés alors que l'orchis sureau préfère des pelouses plus sèches ; la Néottie nid-d'oiseau ne se trouve que dans les bois... Les orchidées sont très sensibles à la perturbation de leur milieu de vie. Amendement, apports d'engrais, d'herbicide, drainage ou abandon des parcelles, entraînent très vite leur disparition ; il n'en subsiste parfois qu'en bordure de pré ou de route. Autant d'indices pour les rechercher !

Pour en savoir plus : vous pouvez consulter les fiches espèces du site participatif Orchisauvage : <https://www.orchisauvage.fr/> et/ou me contacter. Liliane DENIS capucinedu1@gmail.com

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

Micro-Folie de St-Paul-de-Tartas

En 2023, la commune a été éligible au dispositif Microfolie, durant l'année 2024, nous nous sommes donc efforcés de mettre en place ce lieu nouveau sur pied.

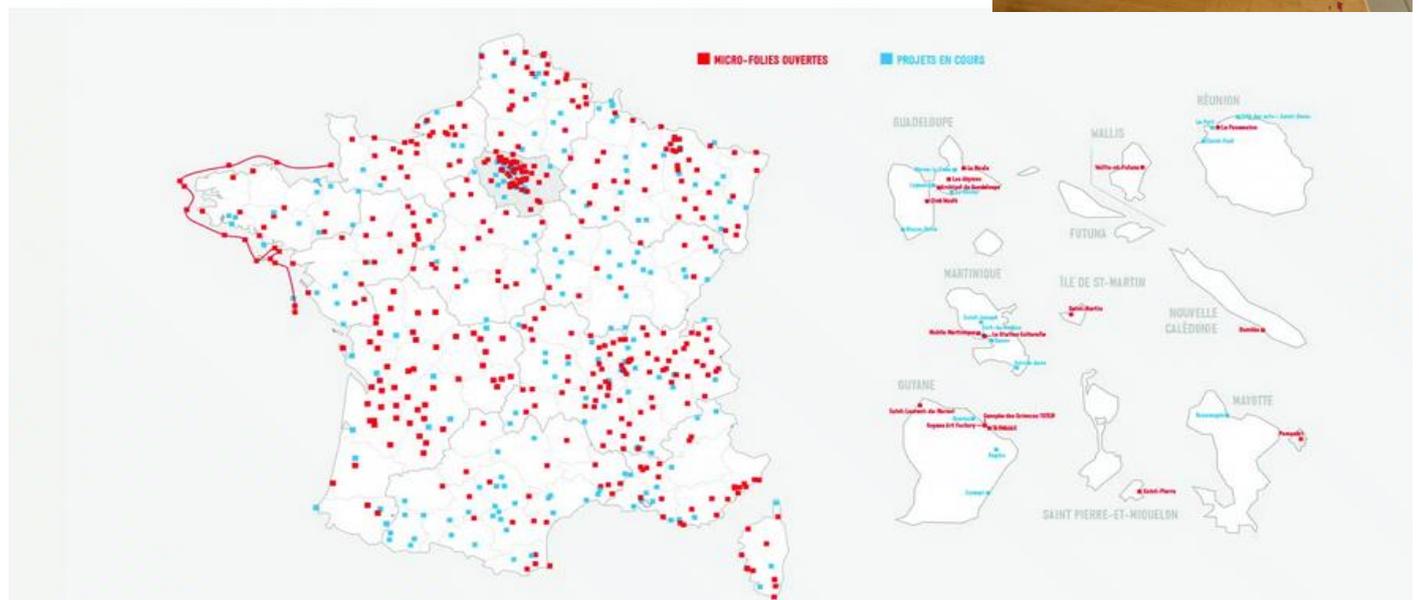
Installé dans la salle des Uffernets, la Micro-Folie de St-Paul-de-Tartas est un espace modulable offrant un accès ludique aux œuvres des plus grands musées nationaux grâce au Musée numérique, cœur du dispositif, qui présente plus de 3 200 œuvres numérisées, issues du réseau de 205 établissements culturels partenaires qu'ils soient nationaux, régionaux et internationaux.

La Micro-Folie propose également des activités complémentaires au Musée numérique, comme un FabLab, un espace de Réalité Virtuelle, et un Café Folie (café, cuisine, bibliothèque, ludothèque). Elle est conçue comme une structure culturelle de proximité, largement ouverte pour soutenir et rendre visible les initiatives locales.

Ce lieu sera prochainement ouvert au public. Dès lors il nous permet déjà de personnaliser les cadeaux offerts à nos aînés : serviettes brodées et fleur imprimée.



CARTE DE DÉPLOIEMENT SIMPLIFIÉE DES MICRO-FOLIES EN FRANCE ET TERRITOIRES ULTRA MARINS



Ce projet a été soutenu à 80% par l'Etat au titre du Fonds National d'Aménagement de Développement du territoire.

Montant	HT	Plan de financement	
Achat matériel	34 118,49	FNADT	27 294,79€
		Etat	
		Autofinancement	6 823,70€
TOTAL	34 118,49€	TOTAL	6 823,70€

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

La commune gère actuellement en régie la distribution en eau potable. La loi prévoit un transfert de compétence à la Communauté de Communes ou à un Syndicat d'ici le 1^{er} janvier 2026.

Vous le savez, sur la première partie des travaux d'eau potable réalisés en 2021-2022 à La Villette, Fourmagne, Chaussadis, La Fagette, la réalisation du schéma directeur eau potable mené en 2020 a permis d'émarger aux aides de l'agence de l'eau et du Département de la Haute-Loire, à hauteur de 50%, notamment, grâce à un programme exceptionnel lié au plan France RELANCE.

Le schéma directeur Alimentation en Eau Potable de la commune, valable dix ans, nous permet, à nouveau, d'émarger à des aides exceptionnelles au titre, cette fois, du « Plan de résilience » que la commune a pris soin de signer avec l'agence de l'eau Loire Bretagne et la communauté de Communes Pays-de Cayres-Pradelles, suite à la sécheresse 2022.

Cette dernière tranche de travaux sur le réseau Alimentation en Eau Potable au Bourg et aux Uffernets vise à :

- Renouveler les canalisations fuyardes des réservoirs du Bourg et des Uffernets jusqu'aux abonnés ; il s'agit ainsi d'améliorer nos rendements car dès 2025 les redevances "pollution domestique" et "modernisation des réseaux", sont remplacées par les redevances :
 - consommation d'eau potable, taux à 0.33€/m3 pour l'année 2025
 - performance des réseaux d'eau potable / REDEVANCE = assiette × taux × coefficient de modulation taux = 0.10 ; coefficient de modulation = 0.20 €/m3 pour l'année 2025
Soit un taux de 0.02 €/m3 pour 2025
 - performance des réseaux d'assainissement / REDEVANCE = assiette × taux × coefficient de modulation taux = 0.28 ; coefficient de modulation = 0.30 pour l'année 2025
Soit un taux de 0.084 €/m3 pour 2025.

Dans ces conditions on comprend bien la nécessité de disposer d'un réseau d'eau et d'assainissement performant car *in fine* l'abonné payera.

- Mettre en place des dispositifs de désinfection pour pallier aux contaminations épisodiques.

Rubriques	Montant marché de travaux entreprises retenues	Montant subventions acquises de l'agence de l'eau Loire-Bretagne
Alimentation en Eau Potable au Bourg	696 117,60€ - Groupement FAURIE/EYRAUD	234 802,38€
Alimentation en Eau Potable aux Uffernets	538 714,96€ - FAURIE SA	377 100,47€
Total :	1 234 892,56€	611 902,85 €

Ces travaux sont éligibles à 49,55% de subventions de la part de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui a souhaité aider les communes durement touchées par la sécheresse de 2022 et dont les unités de productions connaissent des baisses de productions. Un dossier de subvention est également déposé auprès du Département de la Haute-Loire afin de venir compléter ce plan de financement.

La réalisation de ces travaux d'eau potable s'accompagnera de la réfection des réseaux d'assainissement, des eaux pluviales, de l'enfouissement des réseaux secs et de la modification de l'éclairage public, ceci nous permettant de réaliser des économies de fonctionnement avec le déploiement des lampes LED.

✓ Saint Paul de Tartas labellisée « Village d'avenir »

Sous l'impulsion de l'Association des Maires Ruraux de France, l'Etat a lancé le dispositif Village d'avenir. La commune a candidaté en groupe avec les communes d'Arlempdes, Le Bouchet St Nicolas, St Haon et Vielprat sur le thème de l'attractivité touristique et économique. L'Etat nous a fait savoir en fin d'année que notre candidature est retenue. Sous la houlette de l'Etat une chargée de mission accompagne les communes retenues dans leurs projets de développement. Pour St Paul, il s'agit notamment de travailler sur un meilleur référencement pour le camping, de valoriser le patrimoine.

✓ Gestion de l'eau : don de kit d'économie d'eau

Dans le cadre de l'accord de Résilience signé le 30 novembre 2023 avec l'agence de l'eau, la communauté de communes et la commune de St Paul de Tartas, la Communauté de Communes Pays Cayres-Pradelles, a décidé d'offrir des kits économies d'eau, sabliers, sacs débit aux habitants de la commune afin de sensibiliser à la consommation d'eau et d'aider les uns et les autres à réduire leur consommation. Nous rappelons, que c'est ce même accord, mis en place suite à la sécheresse de 2022, qui nous permet de financer nos travaux de rénovation des conduites d'eau potable à St Paul et aux Uffernets à plus de 50%.

Les kits seront distribués aux résidents principaux avec ce bulletin municipal. Les résidents secondaires seront invités à venir récupérer les kits en mairie.

- 3 limiteurs de débit pour les robinets, 5 L/min au lieu de 12 L/min
- 1 réducteur de douche, 8L/min au lieu de 14 L/min
- 1 sablier pour douche (5 minutes)
- 1 sac débitmètre

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour récupérer votre kit.



✓ Prévenir les intoxications au Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.

Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année.
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue,...
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

✓ Périmètre de protection des sources Les Uffernets

Les enquêtes publiques sont désormais terminées tant pour la question du périmètre de protection des sources que pour la question de la déviation du chemin de grande randonnée. Le passage à la Commission Départementale de l'Environnement et des Risques Sanitaires devrait intervenir en 2025.

✓ Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes

La Région lance Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes, qualitative, sans conditions de revenus, sans questionnaire médical, ni limite d'âge. **La commune a souhaité vous proposer de découvrir cette offre. Une réunion de présentation se tiendra le 22 janvier à 14h00 à la salle polyvalente du bourg. Ensuite 2 permanences vous seront proposées les mardi 28/01 de 13h30 à 17h00 et le jeudi 30/01 de 9h00 à 12h00.**

Pour tous renseignements joindre le 04 28 00 28 00 - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h – prix d'un appel local.



Les avantages pour vous

- Une offre complète et de qualité ;
- Adhésion ouverte à tous les résidents de la région, sans conditions de santé ou de revenus ;
- Pas de limite d'âge ;
- Pas de frais d'adhésion ;
- Couverture santé immédiate dès l'adhésion, sans période d'attente ;
- Des tarifs inférieurs au marché (à garanties équivalentes) et une augmentation tarifaire annuelle maîtrisée par la Région ;
- Protection complète pour les soins courants, spécialisés et médecines douces.

Les conditions d'éligibilité

- Résider en Région Auvergne-Rhône-Alpes (résidence principale ou secondaire)
- Ne pas être bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire

Pour tout renseignement, conseil, ou pour avoir un devis...



04 27 85 27 87



mutuelle-miltis.fr/particulier/sante/mutuelle-region-auvergne-rhone-alpes



Agence
33, cours Albert Thomas 69003 Lyon

✓ Coupes de bois

Le comité consultatif des bois s'est réuni plusieurs fois en 2024 pour la section de St Paul, cela a ainsi permis à la section de délivrer une nouvelle coupe dans la forêt de Rochefourchade aux affouagistes à l'automne, elle s'est terminée en décembre 2024.

Nous aurions également dû intervenir dans la forêt de Montchamp pour ramasser les rémanents, seulement il apparaît dans les éléments contractuels de la fiche de vente que l'acheteur a jusqu'au 31/10/2025 pour faire sa coupe et la remettre en état. Energy Biomass Sourcing (EBS) a acheté ce lot 62 003€, l'exploitation a démarré ce printemps 2024, le garde ONF a arrêté plusieurs fois l'exploitation pour cause de mauvaises conditions climatiques et raisons personnelles de l'exploitant.

Malgré tout il y a eu des dégâts d'orniérage sur les cloisonnements d'exploitation, il reste plusieurs houppiers à démanteler, des arbres ont été oubliés et il reste des billons au sol non débardés. L'ONF a demandé la remise en état. Tant que l'exploitant n'est pas déchargé il ne peut y avoir d'affouage. Vu la qualité de réalisation, les délais imposés pour exploiter, la commune s'interroge sur les conditions de réalisation et notamment le cahier des charges particulières imposé à l'ONF.

Le comité a aussi acté la démission de M. Lentes et l'intégration de M. Lafraise Jean-Marc de La Villette. Un GRAND MERCI aux membres de la commission et plus particulièrement aux référents (Michel HAON et Patrick FLACHET) qui suivent les coupes d'affouage avec sérieux, ils veillent à ce qu'il ne se fasse pas n'importe quoi dans ces biens communs.

✓ Jeunes diplômés 2024

Nous adressons nos sincères félicitations à nos jeunes diplômés et nous leur souhaitons de la réussite dans la suite de leurs études.

-CHANIAL Noémie : Bac série générale – mention Bien

-FOURCADE Manon : Bac série générale – mention TB

-GERENTON Lilou : Bac Sciences et Technologie série santé et social – mention AB

-LIOTIER Lorenzo : CAP Métier de l'agriculture

-TETTAMANZI Tina : Brevet des collèges – mention TB

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

✓ Ateliers culturels 2025 avec Sylvaine Martel et Wandrille Duruflé artistes en résidence à l'école de St Paul

Dans le cadre de la résidence d'artistes que Sylvaine Martel et Wandrille Duruflé occupent actuellement à l'école de St Paul et sur le thème « *Le confident de Gaudi* », trois ateliers de médiation culturelle sont prévus cette année « à la manière de Antonio Gaudi ». Il s'agit de faire découvrir de nouveaux artistes aux enfants, et de leur permettre d'approfondir leur connaissance des arts. Cette année il sera proposé de faire réaliser aux participants un fauteuil confident en papier et carton à la manière Gaudi. Il n'est pas question de copier Gaudi mais de s'en inspirer... Toutes les personnes qui souhaitent participer sont les bienvenues.

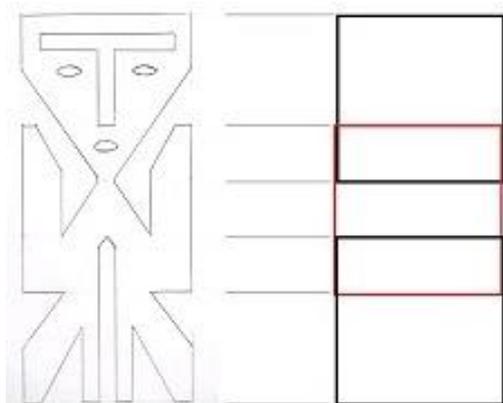


A prévoir pour les enfants : Vieux vêtements, feutres et/ ou crayon de couleurs, des papiers style journaux très colorés, papiers brillants de chocolats (« mon chéri », « rochers Ferrero » etc). Eviter les papiers des papillotes qui ne collent pas. Et beaucoup de bonne humeur et toujours des idées géniales en pagaille.

En vous souhaitant nombreux ! Les ateliers se terminent en général avec un goûter partagé.

✓ Nouvelle installation artistique à la Villette : Le Toumis par Flaye

L'artiste Flaye, a accepté de travailler sur l'installation d'une œuvre d'art au village de La Villette pour l'année 2025. C'est une fierté pour la commune. En effet, Flaye débute sa carrière à l'âge de 20 ans et consacre, depuis, sa vie à la création artistique. Les voyages autour du Monde qu'il a commencé à entreprendre dès l'âge de 18 ans ont nourri sa curiosité et l'intérêt qu'il porte aux fondamentaux. Aujourd'hui, il a réalisé plus de 50 expositions principalement en France mais aussi dans plus de 10 pays. C'est ainsi qu'il a créé le Toumis. Le nom est inspiré du Tumis qui est une figure emblématique au Pérou. Il provient d'un travail de synthèse que l'artiste a effectué en créant ce Totem, lors d'une



longue résidence sur de grands sites en Colombie en créant Le Toumis qui selon Flaye : « le principe majeur du Toumis est que ses trois parties (tête, tronc et jambes) sont chacune inscrite dans un carré et les deux carrés tête et jambes pénètrent de 1/3 dans la partie centrale tronc (comme indiqué sur le dessin). Plus récemment j'ai fait un travail d'analogie entre diverses traditions, spirituelle, symbolisme, alchimie et quelques chamanisme... La force du Toumis ne cesse de se renforcer. Certains me demandent, non sans humour, si le Toumis est un Extra-Terrestre, ce à quoi je réponds qu'il est simplement un Terrestre extra !!! Toumis or not Toumis ? voilà la question ! »

Cette œuvre monumentale sera installée à La Villette en 2025, compte-tenu de la particularité de notre commune située aux confins de trois départements et de la sensibilité de l'artiste, le Toumis de St Paul en sera transformé.

✓ Remerciements pour les dons 2024

Les élus municipaux adressent leurs plus sincères remerciements aux généreux bienfaiteurs de la commune :

-Monsieur Vincent MINAIRE de Pradelles pour le don de son livre sur Pradelles.

-Madame Garrigue pour le don des livres.

-Madame Jeanine ENJOLRIC pour le don de livres.

-Monsieur Nicolas et Mme Marie-Laure MUGNIER du bourg pour le chapiteau qui soutient la Marianne à la mairie.

Nous avons reçu d'autres dons de livres mais les donateurs n'ont pas laissé leur nom.

A tous et du fond du cœur MERCI !!

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

Retrouvons-nous-en 2025

- Mercredi 22 janvier 2025 à 14h00** : Réunion de présentation **Mutuelle Régionale MILTIS** – Salle polyvalente St Paul.
- Mardi 28 janvier 2025 de 13h30 à 17h** : Permanence **MILTIS** – Mairie de St Paul.
- Jeudi 30 janvier 2025 de 9h00 à 12h00** : Permanence **MILTIS** – Mairie de St Paul.
- Samedi 25 janvier 2025, de 14h à 17h** : **Atelier sport - Après-midi neige en famille**** – station nordique de la Chavade.
- Samedi 8 mars 2025, de 13h 30 à 17h** : « **Atelier artistique** » **1 - présentation Gaudi et création - par S. Martel et W. Duruflé*** – Microfolie de St Paul – gratuit – ouvert à tous – inscription au 06.12.73.68.55
- Samedi 8 mars 2025, à 20h00** : « **53° à l'ombre** » **Pièce de théâtre** – Salle poly. - chapeau – inscript. au 06.12.73.68.55
- Samedi 29 mars 2025, de 14h00 à 16h30** : « **Atelier artistique** » **2 - Initiation à la découpe numérique et découpe lazer - par S. Martel et W. Duruflé*** – Microfolie St Paul – gratuit – ouvert à tous – inscription au 06.12.73.68.55.
- Samedi 5 avril 2025, de 13h 30 à 17h** : « **Atelier artistique** » **3 – collage mosaïques sur le blanc - par S. Martel et W. Duruflé*** – Microfolie St Paul – gratuit – ouvert à tous – inscription au 06.12.73.68.55.
- Samedi 12 avril 2025, 14h30** : **Spectacle balade heure de conte « Tournis de Tartas » – Printemps du patrimoine** – place Zacatin – 43420 St Paul – gratuit – ouvert à tous – sans inscription.
- Vendredi 18 avril 2025 de 20h30 à 21h45** : **Atelier floral animé par La Rosa di Rosa : Décorer sa table pour Pâques** – Salle polyvalente de St Paul – gratuit – ouvert à tous – inscription au 06.12.73.68.55.
- Mai 2025 : Atelier sport - Randonnée VTT**** assistance électrique – RDV Station de la croix de Bauzon – inscription au 06.12.73.68.55
- Mai 2025** : après la messe à l'église de Saint Paul, **Fête des mères**, retrouvons-nous autour d'une fleur offerte à chaque maman et d'un café.
- Samedi 6 et 7 juillet 2025** : **Vogue de St Paul.**
- Samedi 26 juillet 2025 en soirée** : **Spectacle la merveille des eaux** – lieu à définir.
- Samedi 2 août 2025** : **Repas Saucisses Lentilles** - Organisé par les Amis des Uffernets.
- Septembre-octobre 2025** : **VTT à assistance électrique**** de **14h00 à 18h00** à St Paul.
- Dimanche 7 décembre 2025** : **Repas des aînés** (conditions : être inscrits sur les listes électorales et avoir + de 70 ans).
- Dimanche 21 décembre 2025 de 14h30 à 17h30** : **Atelier floral de Noël animé par La Rosa di Rosa** et goûter de Noël – Salle polyvalente de St Paul – gratuit – ouvert à tous – inscription au 06.12.73.68.55.

illiwap Suivre l'actualité de ma commune

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Evénements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES!**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

Scannez le QR Code via le lecteur intégré

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

LES AVANTAGES!

- GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

**Gratuit, organisé par Sylvaine Martel et la municipalité dans le cadre de la convention de mise à disposition des locaux, à destination de tous les habitants de la commune dans le cadre de la convention Bauzon.*

***Gratuit, organisé par le Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise et la municipalité de St Paul de Tartas, à destination de tous les habitants de la commune dans le cadre de la convention Bauzon.*

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>